

ENVIRONNEMENT INTERVENTION  
Conseil - Formation

Michel Botella  
91, Chemin de Laharie  
64100 Bayonne  
Tél/Fax : 05.59.64.56.27

MB/EB/65/99

Le 6 septembre 1999

S3PI ESTUAIRE DE L'ADOUR  
GROUPE RISQUES MAJEURS  
Réunion du 31 août 1999 - Boucau

Présents (voir liste jointe).

n°1

Le président ouvre la séance sur :

- le rapport des trois sous-groupes et objectifs,
- la présentation à la plénière du 8/09/99 à Anglet, alternée entre le président et chaque responsable de sous-groupe, et conclusion du président, dont le projet d'exercice grandeur réelle et de séminaire.

Le président indique que l'actualité (grève chez ADA), amène à devoir considérer les aspects sociaux et leurs implications dans les risques.

Quelles mesures faut-il prendre vis-à-vis de telle ou telle situation ?

Exemple : Monsieur Clavier évoque le détournement en plein centre ville de citernes d'hydrocarbures, du fait du blocage des routes d'accès à la "route industrielle".

Monsieur AURIAULT souhaite que soit intégrée dans nos futurs travaux, l'analyse des flux matière autour et dans le port, en lien avec le domaine du transport des matières dangereuses.

Le président présente le plan Sécurité de Port-La-Nouvelle, que M. DELMOND (DRIRE) lui a fait parvenir.

Un exemplaire est remis à chaque responsable de sous-groupe.

M. BOTELLA présente le plan Sécurité-Environnement de la CCI, sur le Quai Européen, pour les transbordements navires / LBC.



M. IVANDEKICS présente le rapport du sous-groupe Procédures - Réglementation. Moyens d'intervention et plans particuliers existants dont les données relevées dans le document de la CARIP (\*) 40.

Le président devant s'absenter, il propose à M. Botella d'assurer l'animation du groupe.

M. le Commandant GEISLER présente le document élaboré sous la conduite du Capitaine A. ROUL et du Lieutenant LAGRAVE.  
Document très pédagogique et très fouillé sur la cartographie des risques industriels sur le port.

Un long débat s'ensuit sur ces notions de risques, en particulier l'inadéquation qui existe sur le port, entre les activités à risques et les moyens concrets pour les maîtriser.

1) Il n'y a pas d'appui anti-incendie sur le plan d'eau.

Monsieur MILH présente le projet du 2ème remorqueur retenu dans la Charte de Place Portuaire de 1997, qui est en cours de présentation dans diverses collectivités et institutions, afin d'obtenir l'indispensable financement pour un fonctionnement pérenne.

2) Les pompiers ne sont pas équipés pour intervention sur feu à bord et par conséquent non entraînés.

Le Commandant GEISLER rappelle son rapport de 1993 dans lequel il alertait les Pouvoirs Publics de cette situation.

Une première initiative a été prise en 1997, mais depuis plus rien.

M. AMIEL rappelle l'étude de sécurité sur le port, qui doit être engagée . Le groupe souhaite être informé des objectifs et du déroulement de cette étude.

Le groupe Risques souhaite que ces trois sujets fassent l'objet d'un point fort lors de la peinière du 8 septembre, pour que soient engagées les décisions qui s'imposent, en particulier les financements qui doivent en découler.

M. IVANDEKICS indique également l'objectif d'établir un plan d'urgence relatif à la traversée des communes de Tarnos et Ondres (autoroute) par les camions-citernes.

M. AMIEL rappelle que lors de la 1ère alerte radio-activité chez ADA, l'organisation de la prise en charge de ce genre de problème en a fait apparaître la complexité et un certain flou, et qu'il est souhaitable par conséquent d'appréhender préventivement ces domaines.

M. IZAC indique qu'il est très difficile d'appréhender la totalité des transporteurs, qui transitent sur le port. Il cite le cas de Maïtica (mise en place d'un plan de prévention avec les transporteurs routiers), qui reçoit 50 000 camions/an et qui a un projet d'extension des silos.



M. AURIAULT présente le travail du sous-groupe Communication et Information sur les risques et les relations entreprises / collectivités locales / administrations, permanentes et en cas de crise.

Un des points particuliers de ce thème est que les limites géographiques du S3PI ne peuvent correspondre aux limites géographiques des risques majeurs.

Le S3PI est encore très peu connu des élus (du S3PI et hors S3PI), et qu'il est donc nécessaire d'en repreciser l'organigramme de façon claire.

Ce pourrait être un des prochains sujets du journal du S3PI mais la communication devrait aller dans les deux sens S3PI/Public. Il est nécessaire de réfléchir à la mise en place d'un Centre d'information dont le financement pourrait être tri-partite avec un fonctionnement le plus souple possible.

M. AURIAULT indique également qu'il faut intégrer les risques environnementaux dus aux risques majeurs, et rappelle l'initiative de Bayonne relative à la fiche "Que faire en cas d'accident majeur".

Melle COURREGES dit qu'il est indispensable que le citoyen sache où s'adresser.

En matière de communication sur les risques, M. BOTELLA rappelle son information de la plénière du 14 avril dernier : "Il se tiendra le 4 octobre prochain à Bayonne (CCI), la journée "Concertation et Risques", au travers des S3PI en France, organisée par l'Association des Eco-Maires".

Il rappelle la proposition de M. NEBON (DRIRE), de faire jouer au S3PI Estuaire de l'Adour, un rôle transfrontalier. L'idée d'organiser une visite de la zone industrialo-portuaire de Bilbao demeure.

Ces sujets seront abordés le 8 septembre à Anglet.

La proposition d'inviter les autres parties intéressées par la gestion des risques majeurs, est retenue.

Seront contactés l'Aérodrome BBA, la Gendarmerie (Bayonne et Dax), la SNCF, la Douane, le SAMU et toute institution, administration susceptible d'enrichir les travaux de ce groupe.

La prochaine réunion est fixée au 10 novembre à 14 h 15, au Bureau Social du Boucau.

\*CARIP : Cellule d'Analyse des Risques et d'Information Préventive.

Le Rapporteur,  
Michel Botella



Reunion du 31.08.99

Présents

Organismes

Signature.

François JACQUÉ

Maire Bayonne



Michel BOREAU

Environnement  
Intervention



Michel ANIEL

DRIRE  
Subdivision BVE



commandant Patrick GEISLER

crises séjours  
pompiers distric  
BAP



Philippe IVANDEKIC

LBC Bayonne  
PT ADIUPS.



Michel IZUC

Mairica



Jay THH

Les Abattoirs Bayonne



LAVERIE Céd

CADÉ

Danièle BIALES

cousillière fauqs



Pascal PLAN

Mairie de Bayonne  
S2EU

Patrick AURIAULT

" "



Corinne Courrèges

Distric BAP



Capitaine Amik Bour

Lieutenant LABRARE

CSP  
distric.

